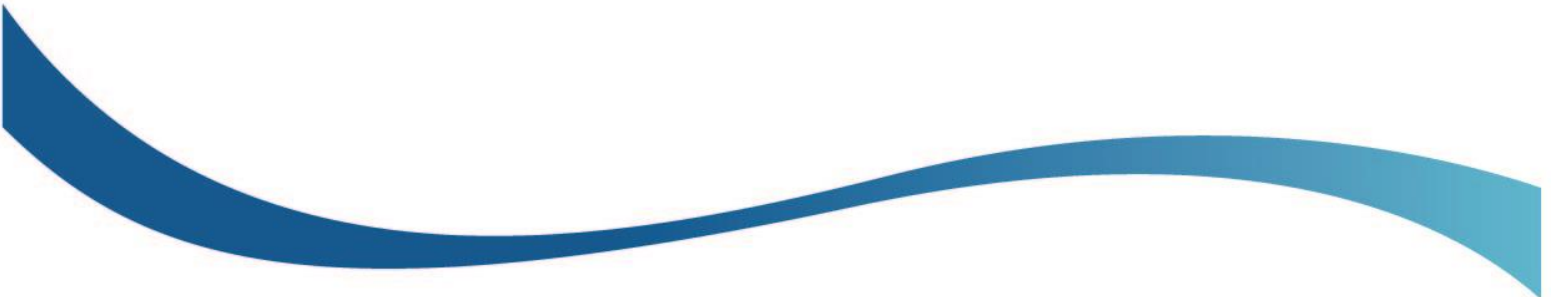




Région administrative  
**Bas-Saint-Laurent**

Portraits régionaux : Pour l'égalité entre les femmes et les hommes



Coordination et rédaction  
[Secrétariat à la condition féminine](#)

Pour tout renseignement :  
Secrétariat à la condition féminine  
905, avenue Honoré-Mercier, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5M6  
Téléphone : 418 643-9052  
Télécopieur : 418 643-4991  
Courriel : [scf@scf.gouv.qc.ca](mailto:scf@scf.gouv.qc.ca)

Ce document peut être consulté  
sur le site Web du Secrétariat à la condition féminine :  
[scf.gouv.qc.ca](http://scf.gouv.qc.ca)

© Gouvernement du Québec

ISBN : 978-2-550-85282-7

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

## Table des matières

Pourquoi mesurer l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle régionale? .....	1
Démographie .....	2
Monoparentalité .....	3
Personnes vivant seules .....	4
Éducation.....	5
Diplomation.....	5
Niveau de scolarité .....	6
Travail.....	7
Taux d'activité.....	7
Taux d'emploi .....	7
Taux de chômage.....	7
Travail autonome .....	8
Durée réelle du travail.....	9
Taux de présence syndicale .....	9
Place occupée par les femmes dans différentes professions.....	10
Revenu .....	11
Rémunération horaire .....	11
Revenu médian .....	12
Faible revenu.....	12
Violence envers les femmes .....	13
Agressions sexuelles .....	13
Violence en contexte conjugal .....	13
Portrait des femmes parmi les victimes.....	14
Santé.....	15
Santé perçue .....	16
Détresse psychologique.....	16
Pouvoir .....	17
Représentation politique .....	17
Représentation dans les postes de gestion.....	18
Transport .....	19
Principal mode de transport pour la navette.....	19
Remarques méthodologiques .....	20
Sélection des dimensions, des sous-dimensions et des indicateurs .....	20
Régions administratives et régions sociosanitaires .....	20
Mesure des femmes « moyennes » et des hommes « moyens » .....	20
Annexes.....	21

# Pourquoi mesurer l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle régionale?

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale au Québec. Au cours des dernières décennies, de nombreuses avancées dans plusieurs domaines (éducation, économie, politique, etc.) ont été réalisées, mais cette progression demeure inachevée. De plus, l'état d'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes peut varier d'une région à l'autre ou même entre les femmes elles-mêmes, en fonction notamment de leur statut socioéconomique, de leur âge, de leur origine ethnique, de leur appartenance culturelle ou encore de leur handicap. Dans le but de maintenir et de soutenir la progression de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes, le gouvernement du Québec élabore et met en œuvre des stratégies ou des plans d'action gouvernementaux impliquant plusieurs ministères et organismes publics ainsi que des partenaires de la société civile, dont les groupes de femmes sont des acteurs essentiels.

Dans la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*, le gouvernement du Québec s'est engagé à créer et à assurer le suivi d'un indice québécois visant à mesurer l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes en fonction de différentes dimensions.

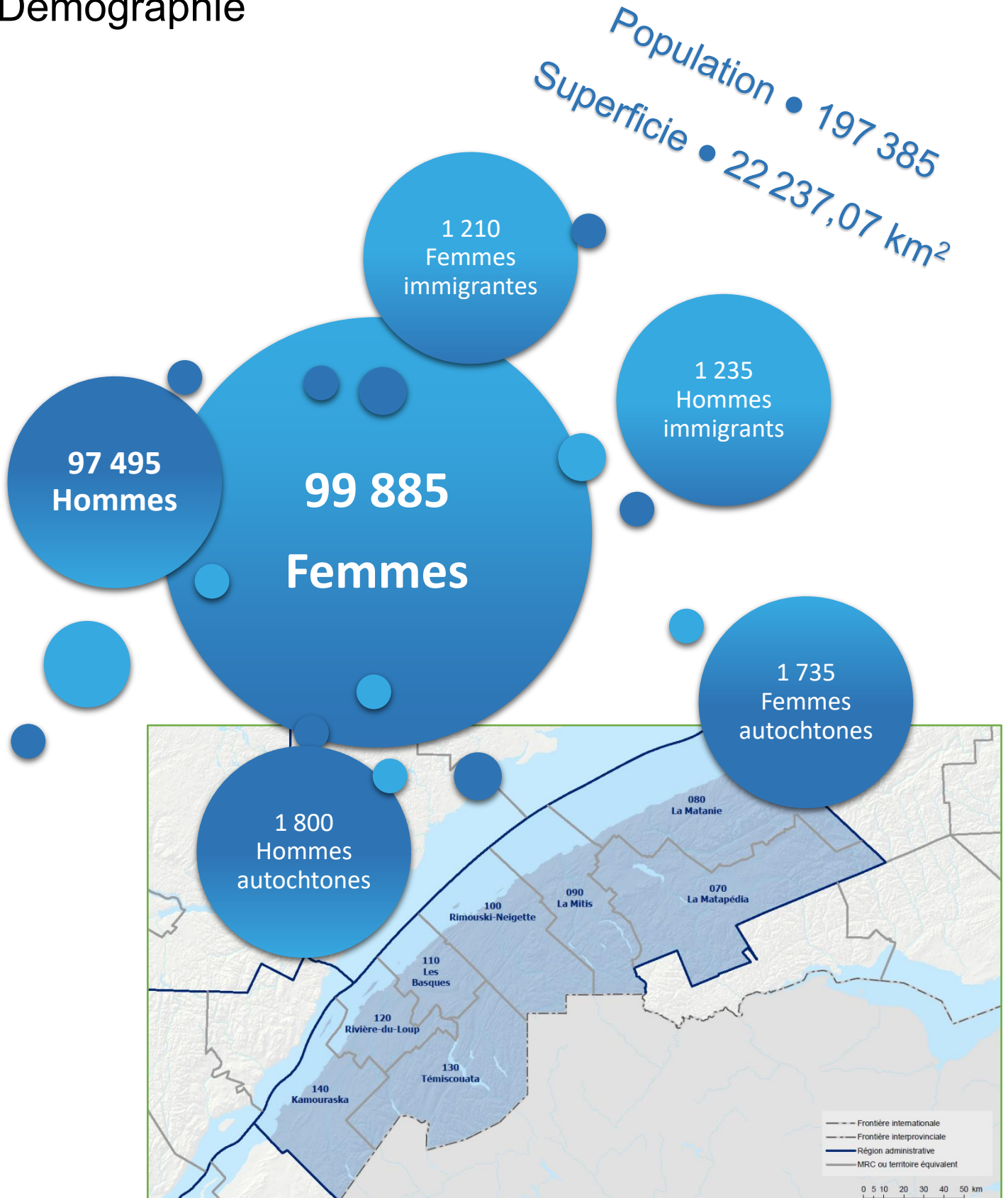
Une démarche en trois volets est déployée autour de cet indice, chacun contribuant d'une part à outiller les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans la prise de décision et, d'autre part, à informer les citoyennes et les citoyens ou les organisations non gouvernementales concernées. Dans un premier volet, des portraits mesurant l'égalité entre les femmes et les hommes pour chaque région sont diffusés. Dans le deuxième, une mesure de l'égalité à l'échelle nationale sera consacrée à différents groupes de population, dont les personnes autochtones, les personnes immigrantes et les personnes handicapées, afin de cerner plus judicieusement l'intersection de certains facteurs de discrimination. Enfin, dans un troisième volet, l'indice mesurant l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle nationale sera diffusé. Cet indice composite rassemblera des indicateurs visant à documenter l'état d'avancement de l'égalité dans sept principaux domaines : éducation, travail rémunéré, revenu, travail non rémunéré, santé, violence et pouvoir.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la diffusion des portraits de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle régionale. Il s'agit de la première phase d'une importante démarche de mesure de l'évolution de l'égalité au Québec. Rappelons que la considération des spécificités régionales est l'un des principes directeurs de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*. Ces portraits ont aussi été constitués en réponse à la demande des Tables régionales de groupes de femmes, qui souhaitent disposer de données plus précises quant à l'état de l'égalité dans leur région respective. Il s'agit donc d'ores et déjà d'un outil de travail dynamique.

Les dix-sept régions administratives font l'objet d'autant de portraits. Ces portraits décrivent l'état de l'égalité entre les femmes et les hommes en se concentrant sur huit dimensions : démographie, éducation, travail, revenu, violence, santé, pouvoir et transport. Les données régionales permettent de dresser le portrait général de chaque région, puis à l'occasion, des comparaisons sont également faites entre les données de la région et les données nationales.

À travers la diffusion de ces portraits (régionaux et intersectionnels) et de l'indice, le gouvernement du Québec souhaite mieux documenter la progression de l'égalité de fait et ainsi y contribuer concrètement et durablement. La création de ces outils suscite un intérêt qui dépasse les frontières du Québec, des pays comme la France s'étant montrés vivement intéressés par leur déploiement. Il s'agit d'une démarche perfectible, mais aussi innovatrice, qui contribuera aux processus décisionnels en matière d'interventions à réaliser pour l'atteinte effective de l'égalité entre les femmes et les hommes partout au Québec et pour toutes les femmes, quel que soit leur statut.

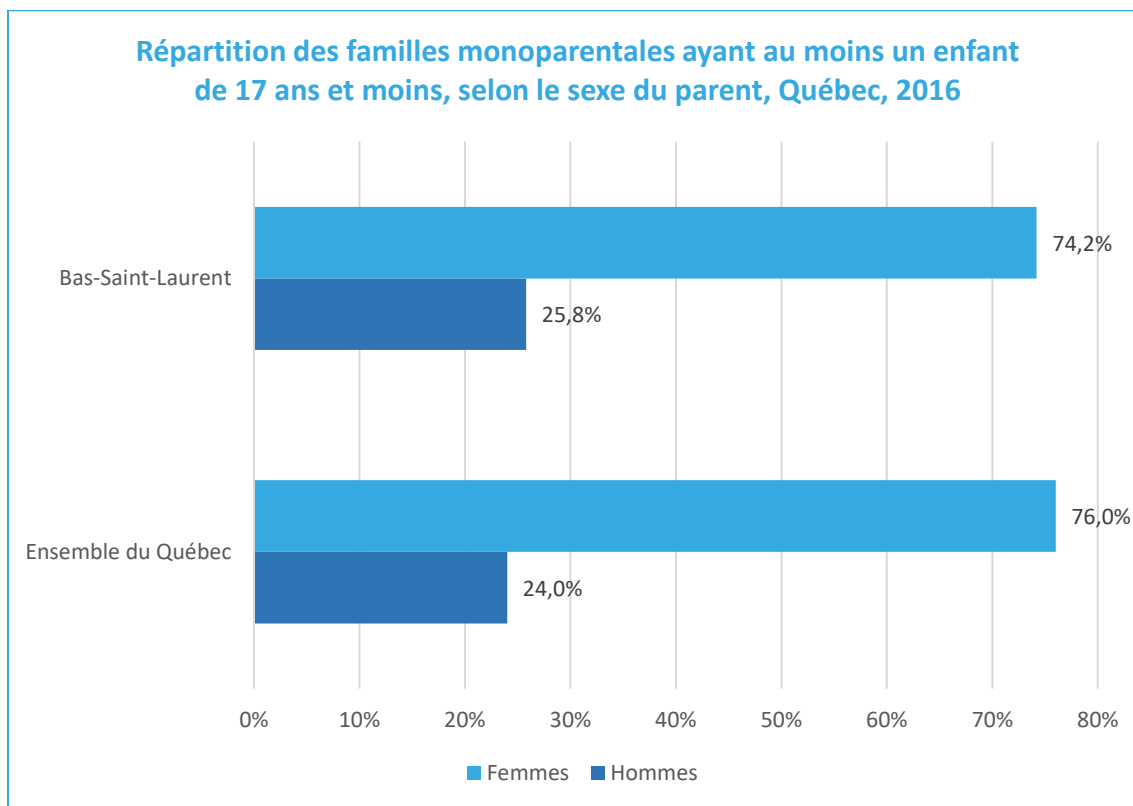
# Démographie



Sources des données de cette page : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2019 ; Statistique Canada, Recensement de 2016.

## Monoparentalité

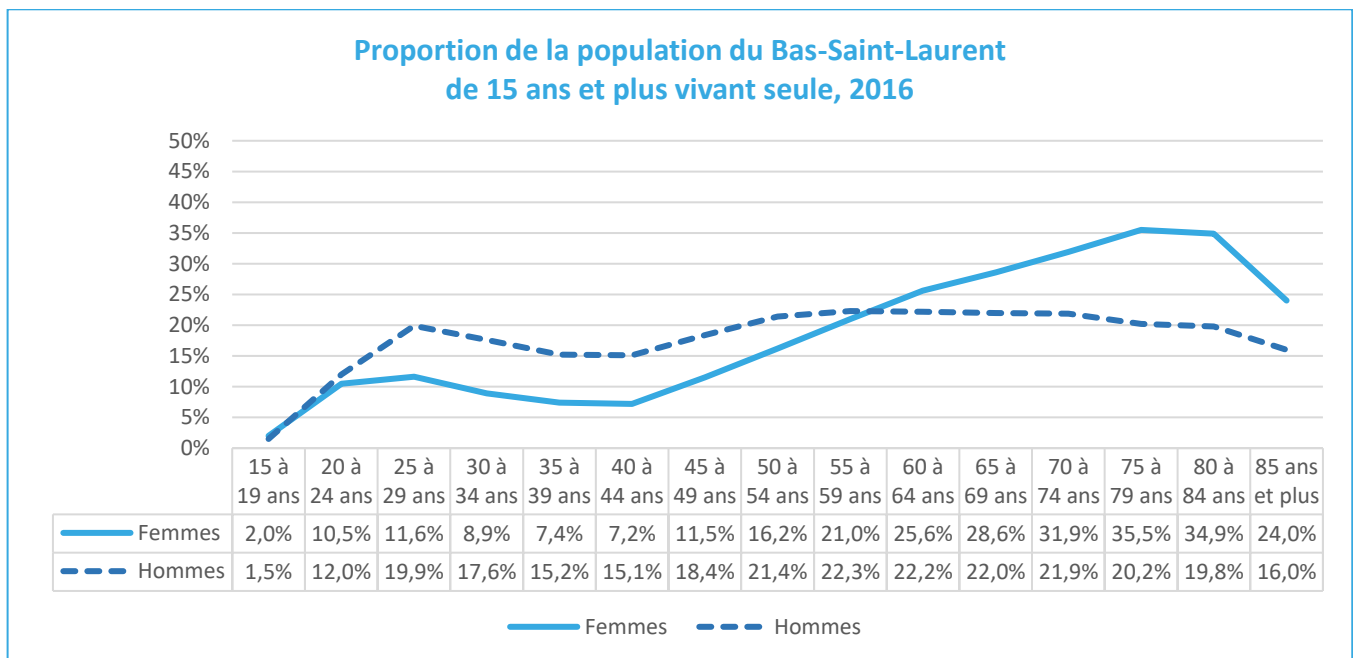
- En 2016, il y a 7 300 familles monoparentales dans la région du Bas-Saint-Laurent. Parmi ces familles, 5 355 ont une femme à leur tête.
- Les Bas-Laurentiennes (74,2 %) sont plus souvent chefs de famille parmi l'ensemble des familles monoparentales ayant au moins un enfant de 17 ans et moins, comparativement aux Bas-Laurentiens (25,8 %).
- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, parmi l'ensemble des chefs de famille monoparentale, pour chaque homme, on retrouve 2,88 femmes.
- Le pourcentage de femmes étant à la tête d'une famille monoparentale est moins élevé dans la région du Bas-Saint-Laurent (74,2 %) que dans l'ensemble du Québec (76,0 %).



Source des données de cette page : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, à partir des données du tableau B2 de la commande spéciale CO-1758 du ministère de la Famille (données-échantillon [25 %]).

## Personnes vivant seules

- Dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus, près de 2 % des Bas-Laurentiennes et des Bas-Laurentiens âgés de 15 à 19 ans vivent seuls.
- Entre 20 et 59 ans, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à vivre seules. Cette tendance s'inverse à partir de l'âge de 60 ans, alors que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à vivre seules.
- Entre 25 et 44 ans, une baisse de la proportion de femmes et d'hommes vivant seuls est observée.
- Une augmentation de 28,3 % du nombre de personnes vivant seules est observée chez les femmes âgées de 40 à 79 ans. Dès l'âge de 80 ans, cette tendance s'inverse et tend plutôt à diminuer. Chez les hommes âgés de 40 à 59 ans, on observe une croissance de seulement 7,2 % du nombre de personnes vivant seules. Contrairement aux femmes, c'est plutôt à l'âge de 65 ans que la proportion d'hommes vivant seuls commence à diminuer.
- Dès l'âge de 65 ans, l'écart entre la proportion de femmes et la proportion d'hommes vivant seuls s'accroît considérablement. La proportion de Bas-Laurentiennes âgées de 65 ans et plus vivant seules est en moyenne 11 % plus élevée que celle des Bas-Laurentiens dans la même situation. À partir de 85 ans, l'écart entre la proportion de femmes et d'hommes vivant seuls tend à s'amoinrir.



Source des données de cette page : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec (données intégrales – 100 %).

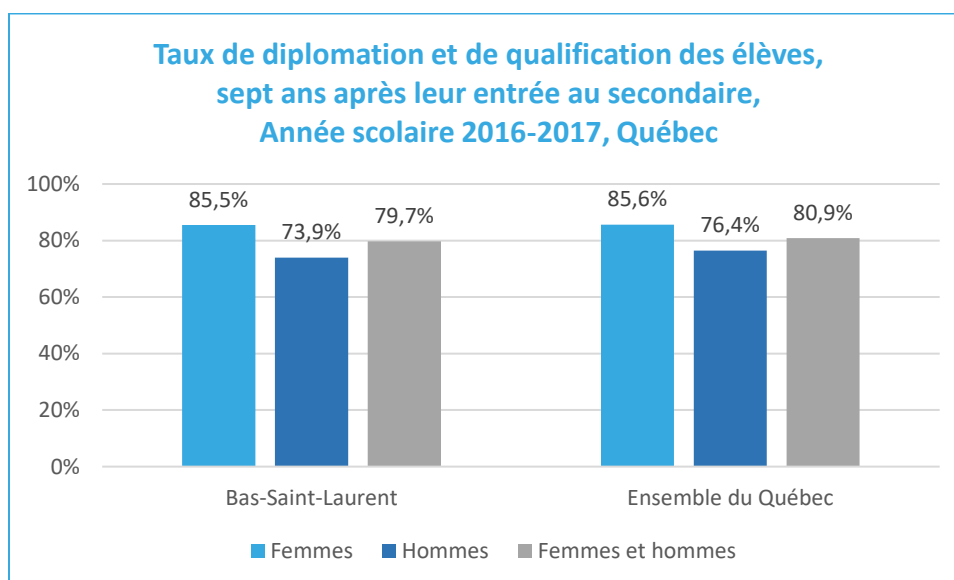
# Éducation

## Diplomation

- Parmi l'ensemble des étudiants qui se sont inscrits pour la première fois en 1<sup>re</sup> secondaire dans la région du Bas-Saint-Laurent, les femmes (85,5 %) sont plus nombreuses que les hommes (73,9 %) à obtenir un diplôme ou une qualification<sup>1</sup> sept ans après leur entrée au secondaire<sup>2</sup>.
- Dans l'ensemble, le taux de diplomation et de qualification des élèves de la région du Bas-Saint-Laurent (79,7 %) est similaire à celui des élèves de l'ensemble du Québec (80,9 %).

<sup>1</sup> L'élève qui a obtenu son DESS ou son certificat (CFMS, CFPT ou CFER) avant la fin de l'année scolaire.

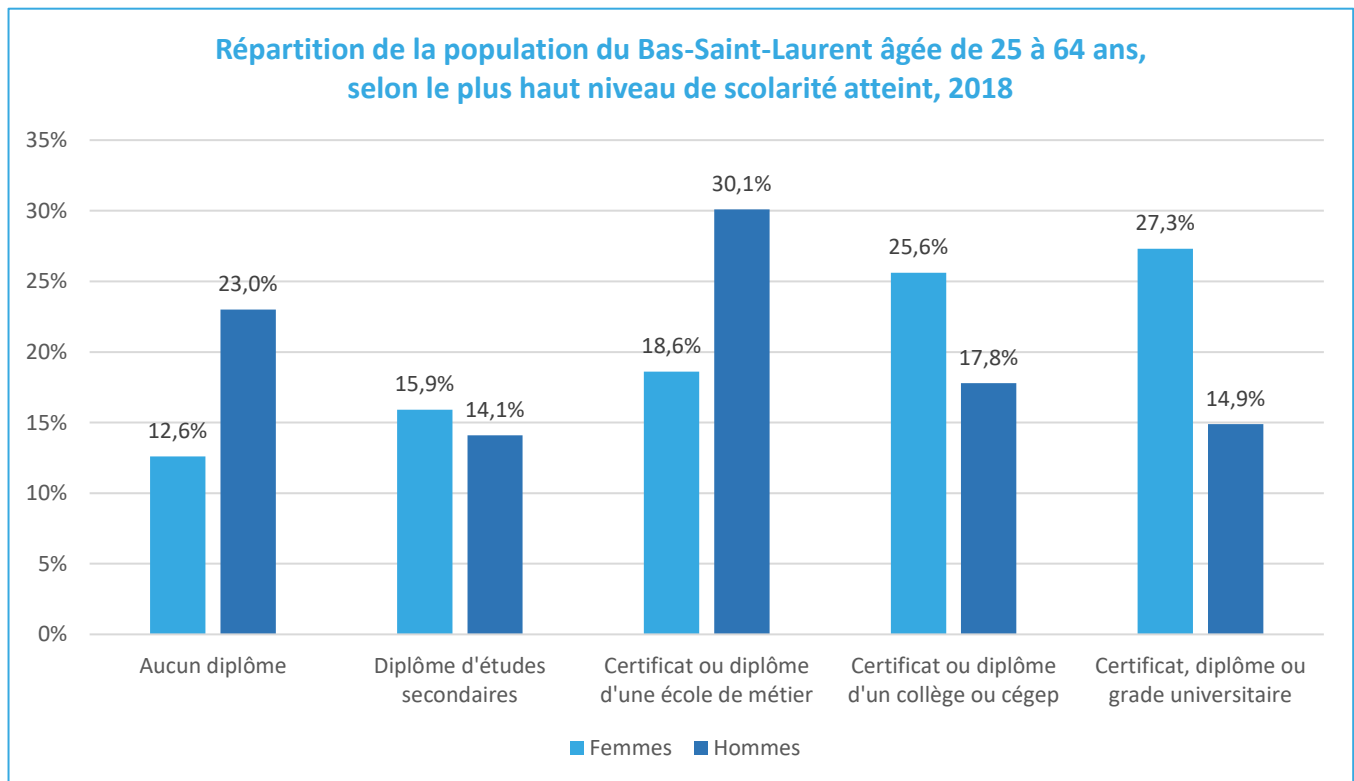
<sup>2</sup> Proportion des élèves qui, avant l'âge de 20 ans, ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification sept ans après leur entrée au secondaire à la formation générale des jeunes, à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle (%).



Source des données de cette page : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Système Charlemagne, mai 2018.

## Niveau de scolarité

- Dans l'ensemble de la population de la région du Bas-Saint-Laurent âgée de 25 à 64 ans, 12,6 % des femmes ne détiennent aucun diplôme, ce qui est plutôt le cas chez 23,0 % des hommes.
- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, le diplôme d'études secondaires est le plus haut niveau de scolarité atteint par 15,9 % des femmes, en comparaison à 14,1 % chez les hommes. De plus, 18,6 % des Bas-Laurentiennes détiennent un certificat ou un diplôme d'une école de métier comme plus haut niveau de scolarité atteint, ce qui est plutôt le cas chez 30,1 % des Bas-Laurentiens. Bref, une proportion similaire de femmes et d'hommes sont sujets à obtenir un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité. Par contre, les femmes sont moins sujettes que les hommes à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'une école de métier comme plus haut niveau de scolarité.
- Les femmes sont plus nombreuses à obtenir un diplôme d'études collégiales (25,6 %) ou un grade universitaire (27,3 %) comme plus haut niveau de scolarité, comparativement aux hommes (17,8 % et 14,9 %).
- Les femmes (27,3 %) et les hommes (14,9 %) de la région du Bas-Saint-Laurent sont moins nombreux à obtenir un certificat, un diplôme ou un grade universitaire en comparaison aux femmes (36,4 %) et aux hommes (29,3 %) de l'ensemble du Québec.



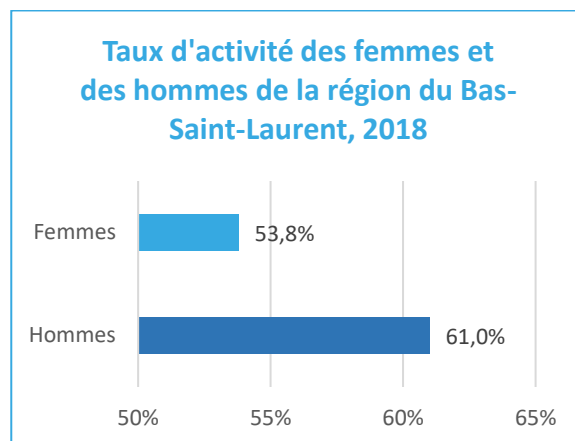
Source des données de cette page : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# Travail

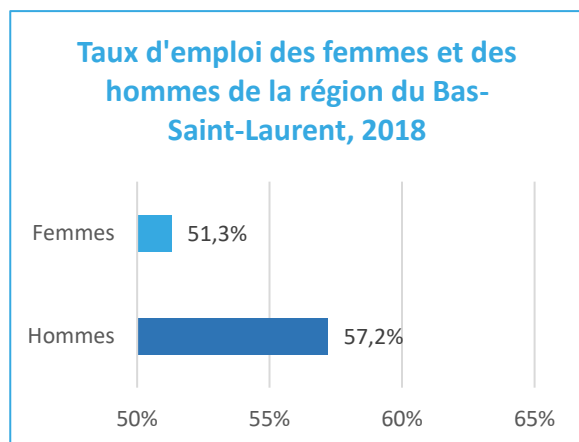
## Taux d'activité

- Dans la population en âge de travailler, le taux d'activité<sup>1</sup> des Bas-Laurentiennes (53,8 %) est inférieur à celui des Bas-Laurentiens (61,0 %).
- En 2018, plus de la moitié (57,3 %) des Bas-Laurentiennes et des Bas-Laurentiens occupent un emploi ou sont au chômage.

<sup>1</sup> Nombre de personnes qui occupaient un emploi ou qui étaient au chômage en 2018 (%).



## Taux d'emploi

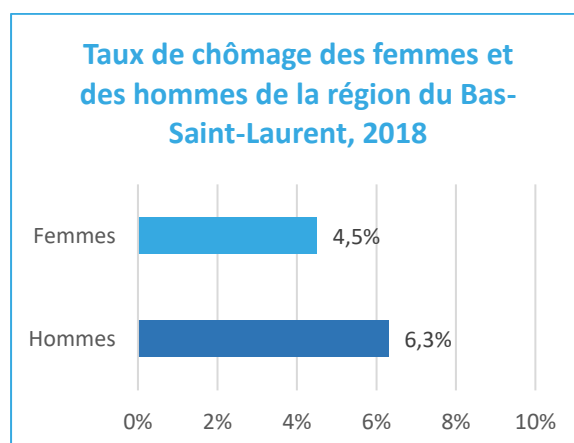


- Dans la population en âge de travailler de la région du Bas-Saint-Laurent, le taux d'emploi des femmes (51,3 %) est inférieur à celui des hommes (57,2 %).
- En 2018, on observe un ratio de 0,90 femme pour chaque homme en emploi dans la région du Bas-Saint-Laurent.

<sup>2</sup> Nombre de personnes qui avaient fait un travail quelconque contre rémunération ou qui avaient un emploi, mais qui n'étaient pas au travail (%).

## Taux de chômage

- Dans l'ensemble de la population active de la région du Bas-Saint-Laurent, les femmes (4,5 %) sont moins nombreuses que les hommes (6,3 %) à être au chômage.
- En 2018, pour chaque Bas-Laurentien étant actuellement au chômage, on retrouve 0,71 Bas-Laurentienne dans la même situation.



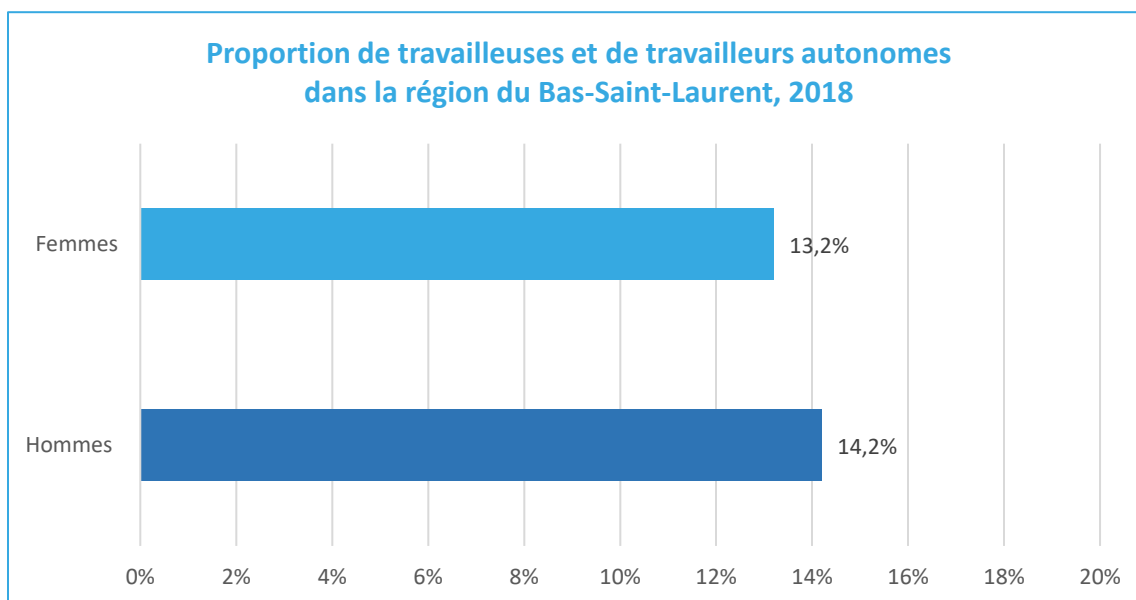
Source des données de cette page : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Travail autonome

- Parmi les Bas-Laurentiennes en emploi<sup>1</sup>, 13,2 % sont des travailleuses autonomes, ce qui représente 1,3 femme sur 10.
- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, les femmes (13,2 %) sont légèrement moins sujettes au travail autonome que les hommes (14,2 %), ce qui équivaut à un ratio de 1 homme pour 0,93 femme.
- Parmi les Québécoises en emploi, 11,3 % sont des travailleuses autonomes, comparativement à 13,2 % des Bas-Laurentiennes.

13,2 %

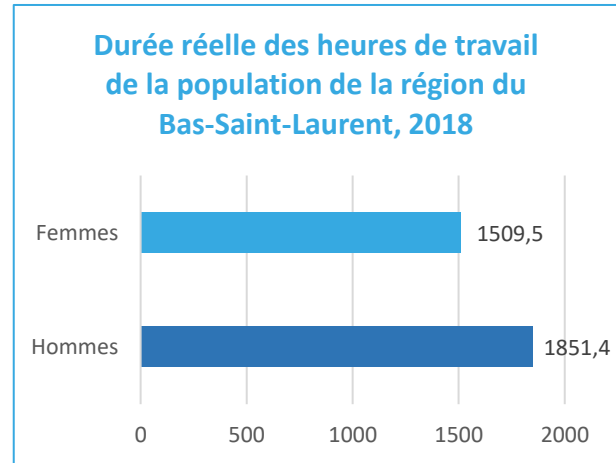
<sup>1</sup> Ensemble des employées salariées et des travailleuses autonomes (%).



Source des données de cette page : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

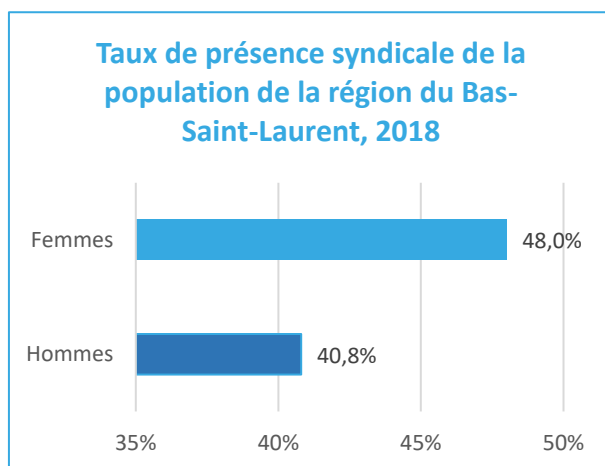
## Durée réelle du travail

- Par année, les femmes (1 509,5 heures) effectuent en moyenne moins d'heures de travail rémunéré<sup>2</sup> que les hommes (1 851,4 heures), si on tient compte des diverses absences et des heures supplémentaires effectuées (rémunérées ou non rémunérées).
- Les employées de la région du Bas-Saint-Laurent (1 509,5 heures) travaillent près d'une vingtaine d'heures de plus que les employées de l'ensemble du Québec (1 486,5 heures) par année.
- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, les femmes travaillent en moyenne 28,93 heures par semaine, tandis que les hommes travaillent 35,48 heures par semaine.



<sup>2</sup> Ces heures sont colligées sur une base hebdomadaire et sont multipliées par le facteur 52,18 semaines pour être annualisées.

## Taux de présence syndicale



- Les Bas-Laurentiennes (48,0 %) sont plus sujettes à occuper un emploi syndiqué que les Bas-Laurentiens (40,8 %).
- Un ratio de 1 homme pour 1,18 femme est observé quant au taux de présence syndicale<sup>3</sup> dans la région du Bas-Saint-Laurent.
- Le taux de présence syndicale chez les femmes est environ 9 % moins élevé pour l'ensemble du Québec (39 %) que pour la région du Bas-Saint-Laurent (48,0 %).

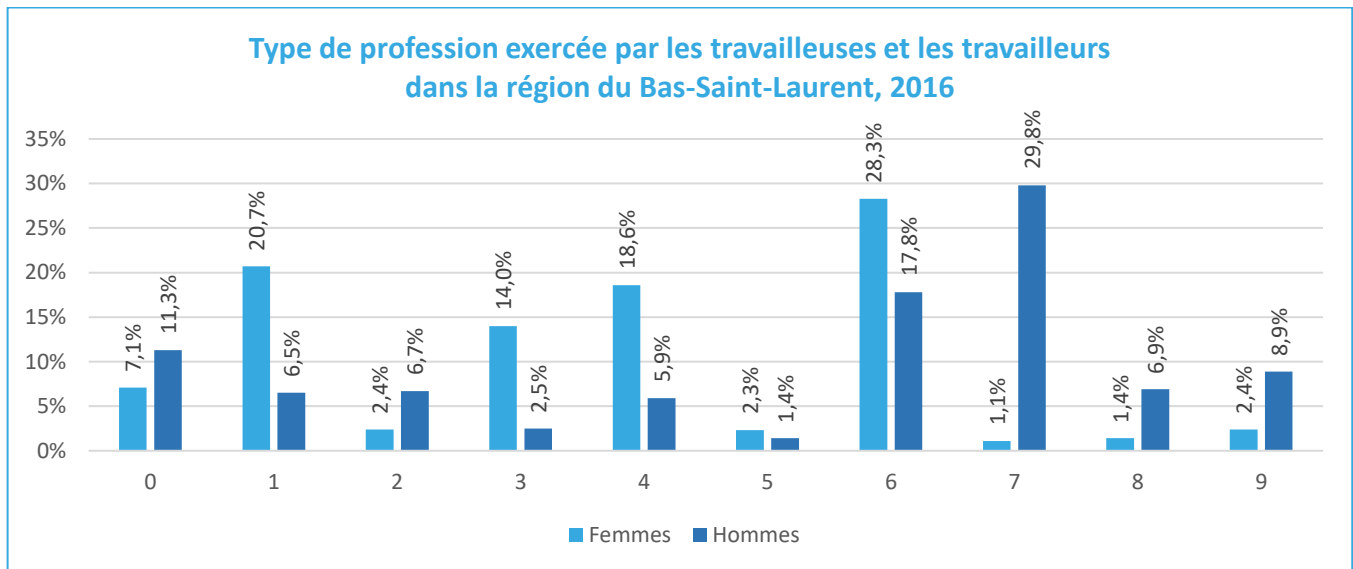
<sup>3</sup> L'ensemble des employées et des employés, à l'exception des travailleuses et des travailleurs autonomes (%).

Source des données de cette page : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Place occupée par les femmes dans différentes professions

- D'après les résultats de la Classification nationale des professions (2016), les Bas-Laurentiennes sont plus concentrées dans les professions<sup>1</sup> liées aux domaines de la vente et des services (28,3 %), des affaires, de la finance et de l'administration (20,7 %) ainsi que de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (18,6 %).
- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, peu de femmes pratiquent les professions liées aux domaines des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe (1,4 %) ainsi que les professions liées aux domaines des métiers, du transport, des machineries et des secteurs apparentés (1,1 %).
- Tout comme pour la région du Bas-Saint-Laurent, le secteur de la vente et des services est également celui où l'on retrouve la plus grande concentration de Québécoises (26,4 %).

<sup>1</sup> Pour une profession donnée, l'ensemble des personnes occupant un emploi.



- 0 ◦ Gestion
- 1 ◦ Affaires, finance et administration
- 2 ◦ Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés
- 3 ◦ Secteur de la santé
- 4 ◦ Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux
- 5 ◦ Arts, culture, sport et loisirs
- 6 ◦ Vente et services
- 7 ◦ Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés
- 8 ◦ Ressources naturelles, agriculture et production connexe
- 9 ◦ Fabrication et services d'utilité publique

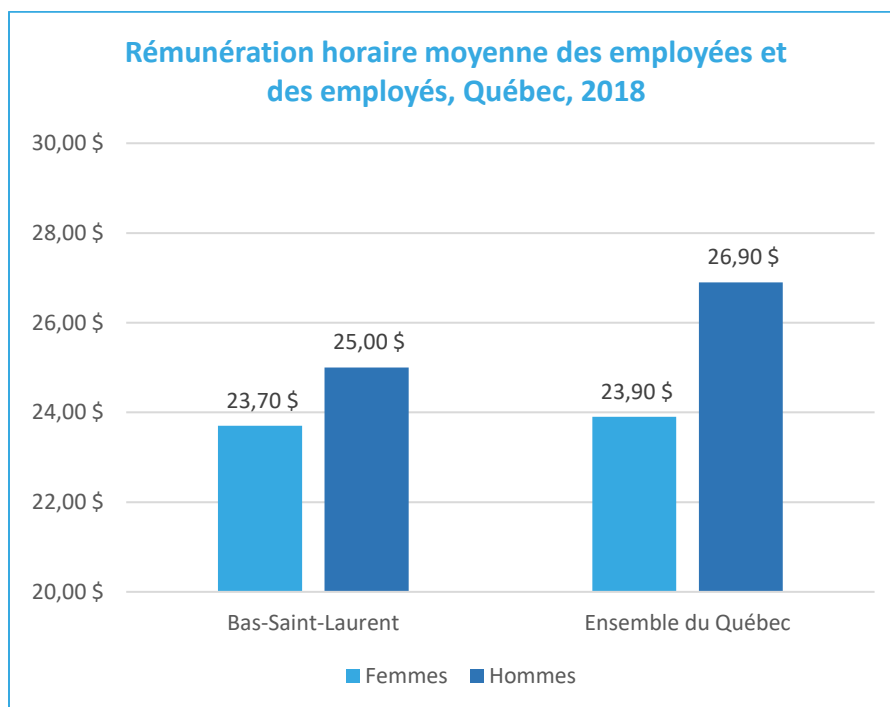
Source des données de cette page : Statistique Canada, Recensement de 2016, Classification nationale des professions.

# Revenu

## Rémunération horaire

- Au Québec, les femmes (23,90 \$) ont une rémunération horaire inférieure de 3,00 \$ à celle des hommes (26,90 \$). Cette tendance s’observe aussi dans la région du Bas-Saint-Laurent. Les femmes ont un taux horaire<sup>1</sup> moyen de 23,70 \$, tandis que les hommes ont un taux horaire moyen de 25,00 \$.
- Par rapport à l’ensemble des employés du Québec, les Bas-Laurentiennes et les Bas-Laurentiens reçoivent une rémunération horaire moyenne inférieure.
- Le salaire horaire moyen des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent est supérieur de 11,70 \$ au salaire minimum, fixé à 12,00 \$ l’heure depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, tandis que celui des hommes de la même région y est supérieur de 13,00 \$.

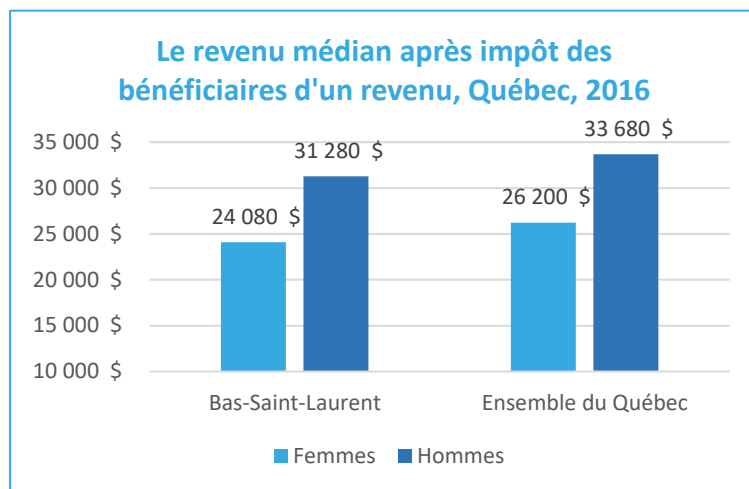
<sup>1</sup> Rémunération horaire moyenne, y compris les pourboires, les commissions et les primes, avant impôts et autres déductions, selon le sexe (\$).



Source des données de cette page : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l’Institut de la statistique du Québec.

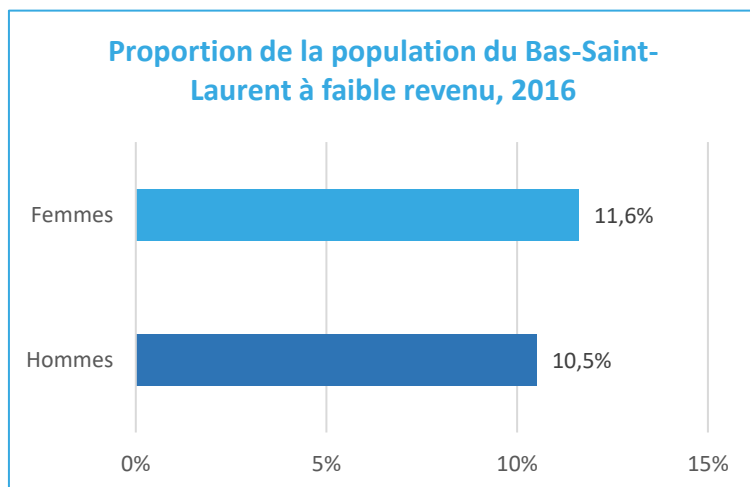
## Revenu médian

- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, le revenu annuel médian<sup>1</sup> des femmes (24 080 \$) est inférieur à celui des hommes (31 280 \$), tout comme celui pour l'ensemble de la population du Québec (26 200 \$ chez les femmes contre 33 680 \$ chez les hommes).
- Les Bas-Laurentiennes (24 080 \$) s'en tirent moins bien que l'ensemble des Québécoises sur ce plan. Le revenu total médian après impôt de ces dernières correspond à 26 200 \$.



<sup>1</sup> Le revenu médian après impôt (\$).

## Faible revenu



- Parmi l'ensemble de la population de la région du Bas-Saint-Laurent, 11,6 % des femmes vivent dans des conditions précaires, ce qui est le cas chez 10,5 % des hommes.
- Les Bas-Laurentiennes (11,6 %) sont moins enclines à avoir un faible revenu<sup>2</sup>, comparativement à l'ensemble des Québécoises (14,1 %).

<sup>2</sup> Taux de faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR) après impôt.

Source des données de cette page : Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

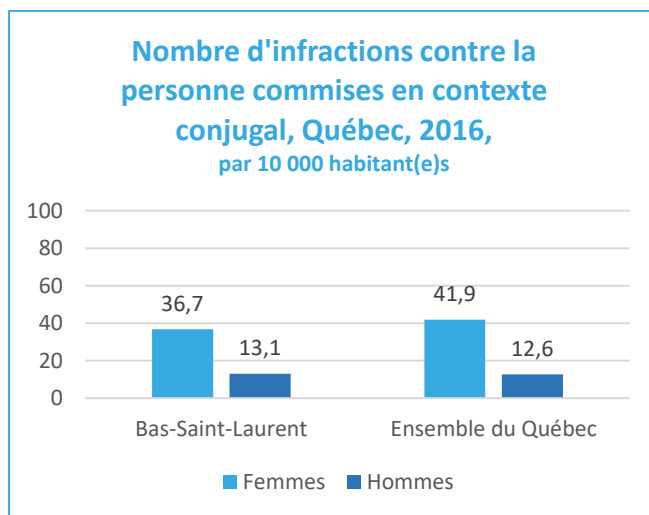
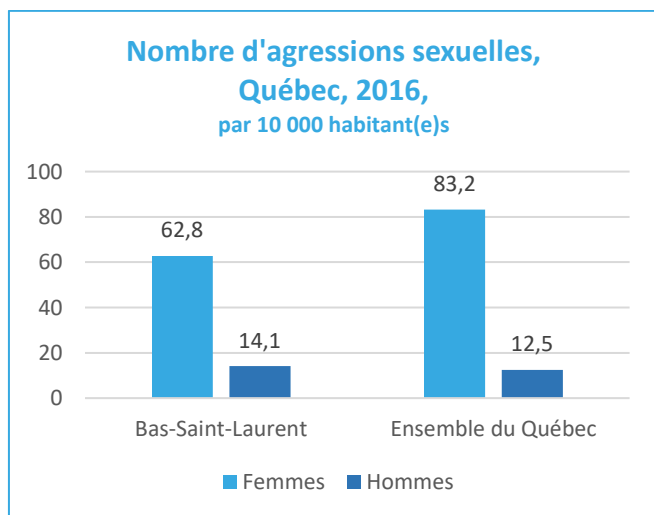
# Violence envers les femmes

## Agressions sexuelles

- Selon les données policières de 2016, parmi l'ensemble des victimes d'agressions sexuelles de la région du Bas-Saint-Laurent, le nombre de femmes (62,8 victimes par 10 000 habitant[e]s) est presque cinq fois plus élevé que le nombre d'hommes (14,1 victimes par 10 000 habitant[e]s).
- Parmi les personnes ayant déclaré aux autorités policières avoir été victimes d'agressions sexuelles, pour chaque Bas-Laurentien, on retrouve 4,45 Bas-Laurentiennes.
- En 2016, le nombre de femmes de la région du Bas-Saint-Laurent (62,8 victimes par 10 000 habitant[e]s) ayant déclaré aux autorités policières avoir été victimes d'agressions sexuelles est moins élevé que le nombre de femmes dans l'ensemble du Québec (83,2 victimes par 10 000 habitant[e]s).

## Violence en contexte conjugal

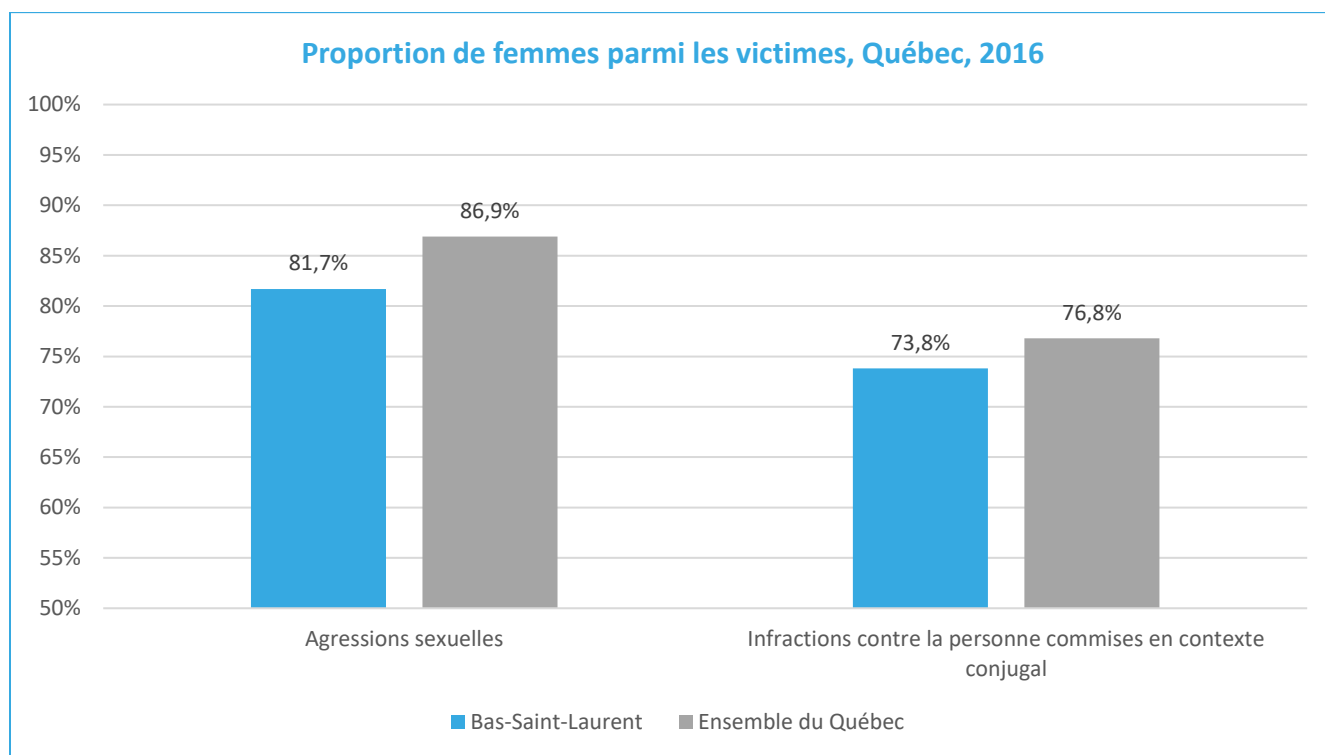
- Selon les données policières de 2016, parmi l'ensemble des victimes d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal âgées de 12 ans et plus, le nombre de Bas-Laurentiennes (36,7 victimes par 10 000 habitant[e]s) est presque trois fois plus élevé que le nombre de Bas-Laurentiens (13,1 victimes par 10 000 habitant[e]s).
- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, parmi les gens ayant déclaré aux autorités policières avoir été victimes d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal, pour chaque homme, on retrouve 2,80 femmes.
- En 2016, dans la région du Bas-Saint-Laurent, le nombre de femmes ayant déclaré aux autorités policières avoir été victimes d'infractions contre la personne commises envers les femmes (36,7 victimes par 10 000 habitant[e]s) est inférieur au nombre de femmes dans l'ensemble du Québec (41,9 victimes par 10 000 habitant[e]s).



Source des données de cette page : Ministère de la Sécurité publique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

## Portrait des femmes parmi les victimes

- Parmi l'ensemble des personnes ayant déclaré aux autorités policières avoir été victimes, les Bas-Laurentiennes sont les principales victimes d'agressions sexuelles (81,7 %) et d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal (73,8 %). De plus, la proportion des Bas-Laurentiennes parmi les victimes d'agressions sexuelles (81,7 %) et d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal (73,8 %) est inférieure à la proportion de Québécoises parmi les victimes (86,9 % et 76,8 %).



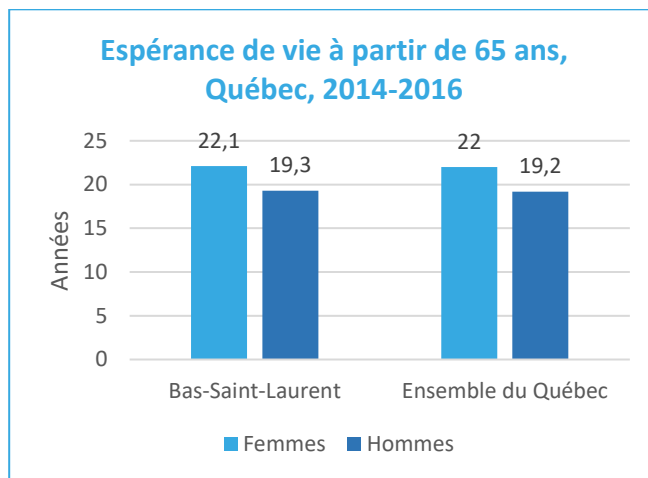
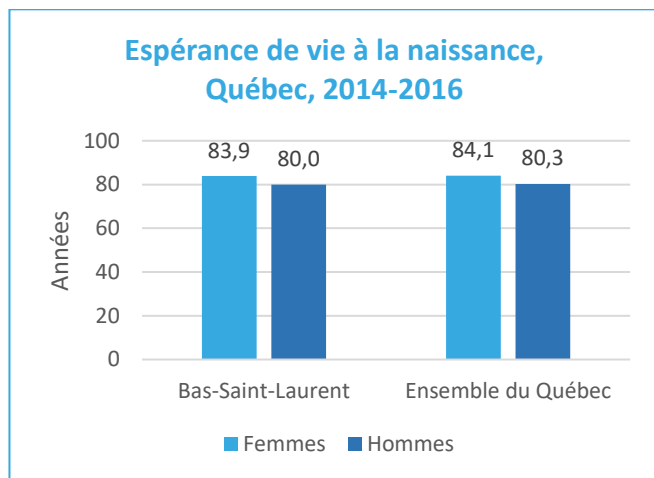
Source des données de cette page : Ministère de la Sécurité publique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

# Santé

- L'espérance de vie à la naissance pour les femmes dans la région du Bas-Saint-Laurent est de 83,9 ans. Elle est supérieure de 3,9 ans à l'espérance de vie à la naissance des hommes (80,0 %)\*.
- L'espérance de vie à partir de 65 ans pour les Bas-Laurentiennes est de 22,1 ans, tandis que celle des Bas-Laurentiens est de 19,3 ans\*.
- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, 17,8 % des femmes ont une consommation abusive d'alcool<sup>1</sup> comparativement à 21,6 % des hommes. Les habitudes de consommation des Bas-Laurentiennes (17,8 %) sont similaires à celles de l'ensemble des Québécoises (17,5 %)\*\*.
- Dans l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, les Bas-Laurentiennes (50,1 %) sont physiquement moins actives<sup>2</sup> que les Bas-Laurentiens (60,1 %). Elles sont également légèrement moins actives physiquement en comparaison à l'ensemble des femmes du Québec (50,5 %)\*\*.

<sup>1</sup> Les hommes qui ont déclaré avoir bu cinq verres d'alcool en une même occasion ou les femmes ayant déclaré en avoir bu quatre au moins une fois par mois au cours de la dernière année. Données recueillies selon le découpage géographique des RSS.

<sup>2</sup> Indique si un adulte effectue chaque semaine au moins 150 minutes d'exercice physique aérobie d'intensité modérée à élevée, en séances d'au moins 10 minutes. Une activité physique est considérée comme étant d'intensité modérée si la personne respire plus fort et transpire au moins un peu. Données recueillies selon le découpage géographique des RSS.



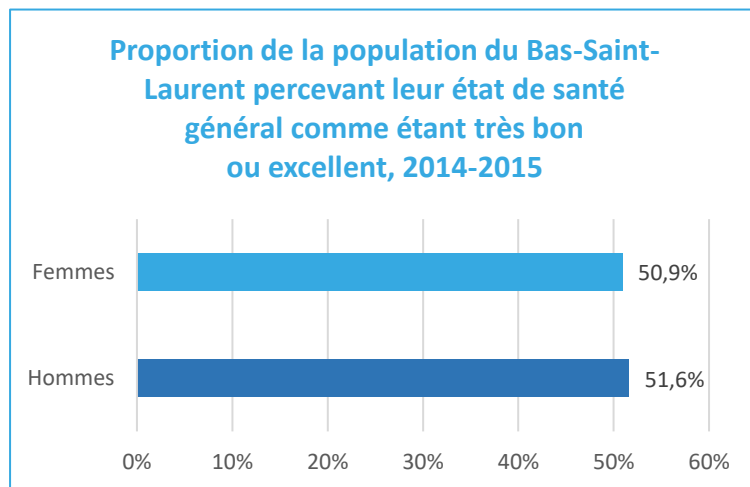
Sources des données de cette page :

\* Institut de la statistique du Québec.

\*\* Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2015-2016 (ESCC). Données recueillies selon le découpage géographique des RSS.

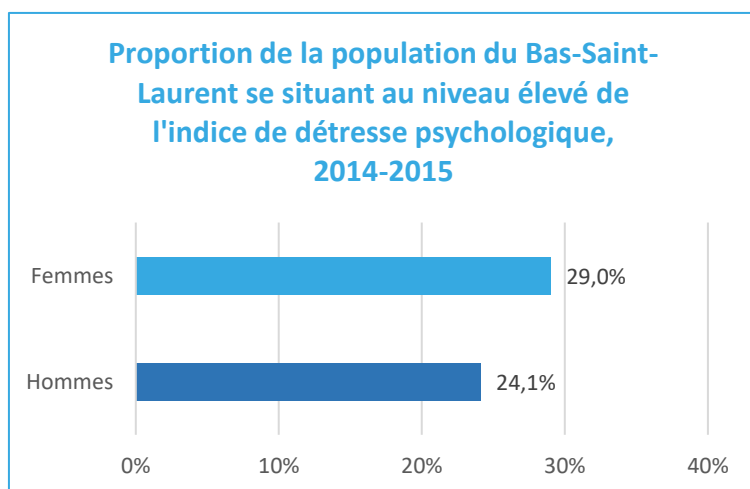
## Santé perçue

- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, 50,9 % des femmes et 51,6 % des hommes perçoivent leur état de santé général comme étant très bon ou excellent.
- La perception favorable des Bas-Laurentiennes (50,9 %) sur leur état de santé général est inférieure à celle des Québécoises (55,9 %).



## Détresse psychologique

- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, les femmes (29,0 %) sont plus nombreuses que les hommes (24,1 %) à vivre une détresse psychologique<sup>1</sup> élevée.
- Les Bas-Laurentiennes (29,0 %) vivent moins de détresse psychologique que l'ensemble des Québécoises (32,6 %).



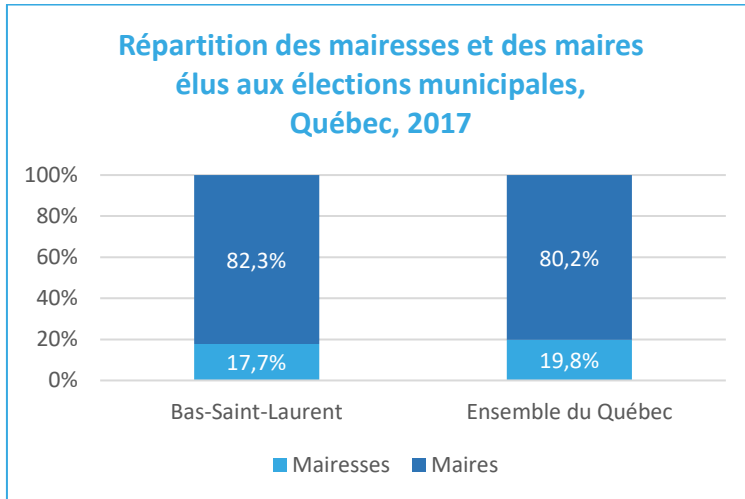
<sup>1</sup> La détresse psychologique est mesurée à partir d'une échelle comprenant six questions, conçue par Kessler (2002) et connue sous le nom de « K6 ». Les choix de réponse possibles pour ces questions permettent d'établir la fréquence à laquelle les sentiments ou les pensées négatives sont survenus au cours des 30 derniers jours. Ils sont transformés en score et combinés afin qu'un score global pouvant varier de 0 à 24 soit obtenu. Le niveau élevé de détresse psychologique correspond au quintile supérieur des scores à partir duquel les personnes se situent au niveau élevé de l'indice de détresse.

R. C. KESSLER et autres (2002). "Short Screening Scales to Monitor Prevalences and Trends in Nonspecific Psychological Distress", *Psychological Medicine*, vol. 32, n° 6, p. 969-976.

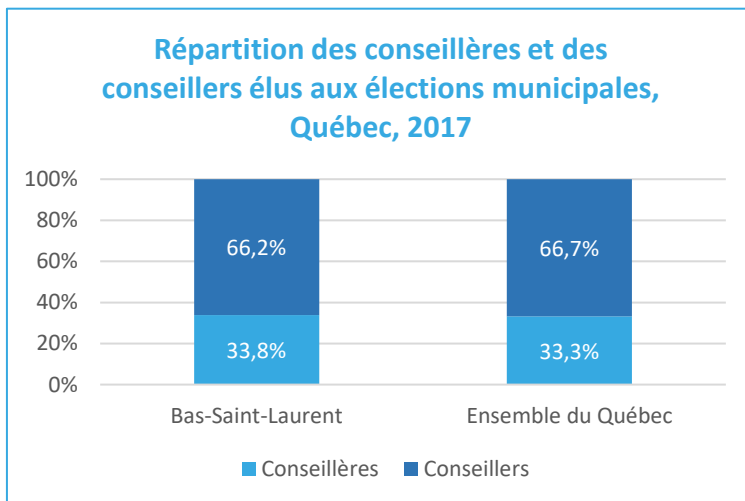
Source des données de cette page : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2014-2015 (ESCC), fichiers de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Données recueillies selon le découpage géographique des RSS.

# Pouvoir

## Représentation politique



- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, parmi l'ensemble des mairesses et des maires, 17,7 % de femmes et 82,3 % d'hommes ont été élus lors de l'élection de novembre 2017.
- Les femmes élues au poste de mairesse sont sous-représentées par rapport aux hommes élus dans la région du Bas-Saint-Laurent (17,7 %), tout comme pour l'ensemble du Québec (19,8 %).
- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, un ratio de 1 maire pour 0,22 mairesse est observé.

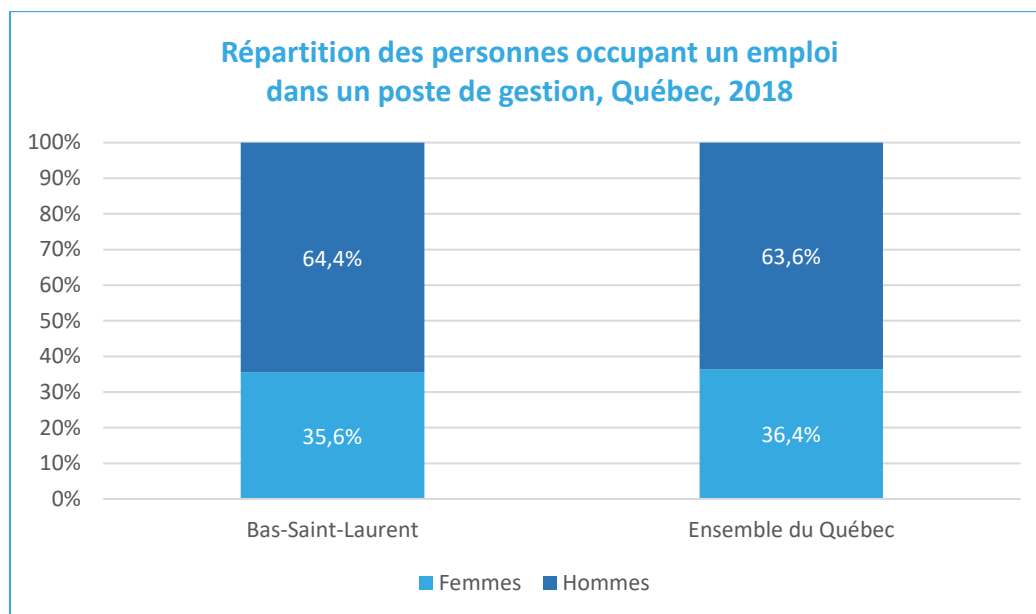


- Parmi l'ensemble des conseillères et des conseillers de la région du Bas-Saint-Laurent, 33,8 % de femmes et 66,2 % d'hommes ont été élus lors de l'élection de novembre 2017.
- Les femmes élues au poste de conseillère sont sous-représentées par rapport aux hommes élus dans la région du Bas-Saint-Laurent (39,1 %), tout comme dans l'ensemble du Québec (33,3 %).
- Dans la région du Bas-Saint-Laurent, un ratio de 1 conseiller pour 0,51 conseillère est observé.

Source des données de cette page : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Résultats des élections municipales générales de 2017.

## Représentation dans les postes de gestion

- Parmi l'ensemble des postes de gestion de la région du Bas-Saint-Laurent, 35,6 % sont occupés par des femmes, tandis que 64,4 % sont occupés par des hommes.
- Les Bas-Laurentiennes (35,6 %) qui occupent un poste de gestion sont légèrement moins nombreuses, en comparaison avec l'ensemble des Québécoises (36,4 %).
- Un ratio de 1 homme pour 0,55 femme occupant un poste de gestion est observé dans la région du Bas-Saint-Laurent.

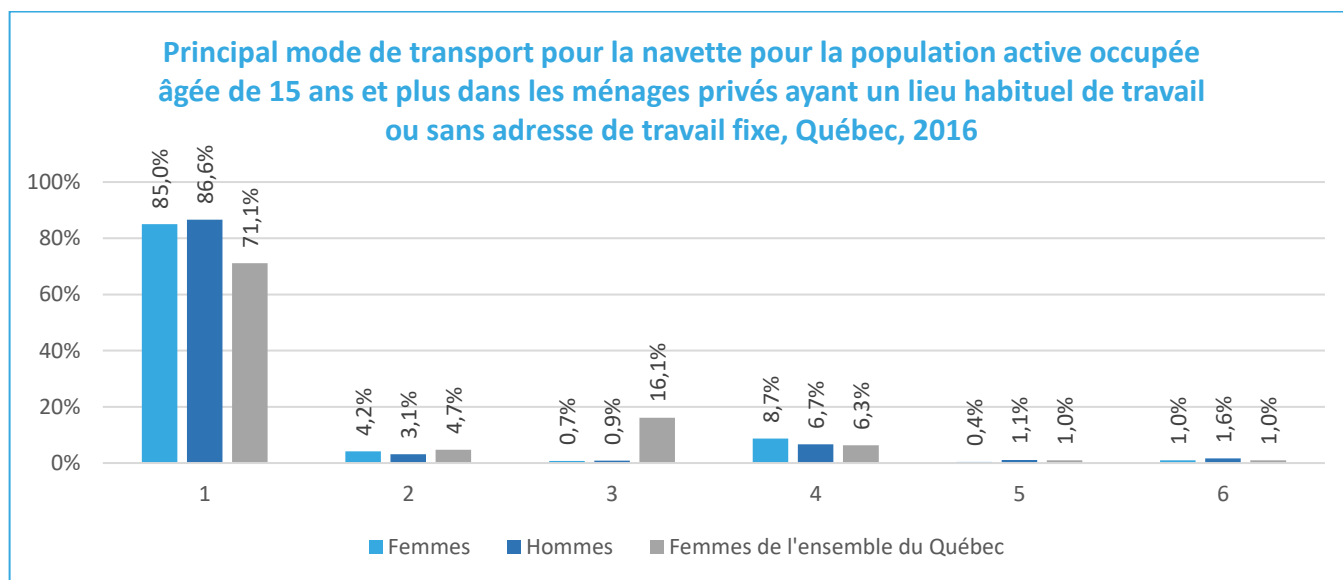


Source des données de cette page : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# Transport

## Principal mode de transport pour la navette

- Dans l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus de la région du Bas-Saint-Laurent, les femmes (85,0 %) sont moins nombreuses que les hommes (86,6 %) à conduire une automobile, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail.
- Parmi l'ensemble des travailleuses et des travailleurs qui conduisent une automobile, un camion ou une fourgonnette pour se rendre au travail, un ratio de 9,8 femmes pour 10 hommes est observé.
- Les femmes de la région du Bas-Saint-Laurent (0,7 %) sont moins sujettes à prendre les transports en commun pour se rendre au travail, en comparaison à leurs homologues masculins (0,9 %).
- Les usagères des transports en commun de la région du Bas-Saint-Laurent (0,7 %) sont beaucoup moins nombreuses en comparaison avec les usagères des transports en commun de l'ensemble du Québec (16,1 %).
- Les Bas-Laurentiennes (8,7 %) sont plus nombreuses que les Bas-Laurentiens (6,7 %) à se rendre au travail à pied, mais elles (0,4 %) sont moins nombreuses que ceux-ci (1,1 %) à utiliser une bicyclette pour se rendre au travail.



- 1 ◦ Automobile, camion ou fourgonnette – Conductrice/Conducteur
- 2 ◦ Automobile, camion ou fourgonnette – Passagère/Passager
- 3 ◦ Transport en commun
- 4 ◦ À pied
- 5 ◦ À bicyclette
- 6 ◦ Autre moyen

Source des données de cette page : Statistique Canada, Recensement de 2016.

# Remarques méthodologiques

## Sélection des dimensions, des sous-dimensions et des indicateurs

La sélection des dimensions, des sous-dimensions et des indicateurs retenus pour les portraits régionaux a été menée en trois étapes. D'abord, partant des dimensions retenues pour l'indice québécois de l'égalité entre les femmes et les hommes, une présélection de sept dimensions a été effectuée : éducation, travail, revenu et rémunération, travail non rémunéré (conciliation famille-travail-études), violence, santé et pouvoir. Ensuite, les indicateurs mobilisés pour l'indice ont été complétés par certaines données statistiques demandées par le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec et ses membres. Enfin, un dernier tri a été effectué en fonction de la disponibilité des données à l'échelle régionale.

## Régions administratives et régions sociosanitaires

La mesure de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle régionale a été réalisée pour chacune des régions administratives (RA) et pour la plupart des régions sociosanitaires (RSS) – pour la dimension « santé ». Soulignons que la plupart des RA concordent avec les RSS (14 sur 17). Pour le reste, deux nuances sont à apporter. La première concerne le regroupement de deux RA (Mauricie et Centre-du-Québec) dans la RSS Mauricie et Centre-du-Québec. La seconde nuance concerne la RA Nord-du-Québec, qui est composée de trois RSS : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James. Il est d'ailleurs à noter que les données des RSS Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James sont exclues dans la plupart des enquêtes utilisant ce découpage géographique. Dans ces circonstances, il peut être impossible de reconstruire la région administrative du Nord-du-Québec.

## Mesure des femmes « moyennes » et des hommes « moyens »

L'égalité entre les femmes et les hommes documentée dans les portraits régionaux mesure une moyenne statistique, sans égard à l'intersection de différentes formes de discrimination pouvant affecter des femmes et des hommes. Les femmes et les hommes peints dans ces portraits n'existent dès lors pas empiriquement, mais sont plutôt des constructions statistiques. À quoi s'ajoute la difficulté d'obtenir des données statistiques fiables pour différents groupes à l'échelle régionale. Rappelons toutefois que cette démarche menée à l'échelle régionale fait partie d'une entreprise de plus grande envergure visant à documenter l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Rappelons également que le portrait peint par l'indice de l'égalité entre les femmes et les hommes sera nuancé par deux séries de portraits : une première série visant à documenter l'égalité à l'échelle régionale, et non uniquement à l'échelle nationale. Une seconde série cherche à documenter l'égalité chez différents groupes de population. Ces deux séries de portraits contribueront donc à peindre un portrait d'ensemble qui tient compte des réalités diverses des femmes et des hommes.

## Annexes

La section qui suit présente les intervalles de confiance ainsi que les coefficients de variation de chaque sous-dimension. À noter que les coefficients de variation sont simplement mentionnés lorsque la cote associée est faible et que la donnée doit être interprétée avec prudence.

Mentionnons également que les intervalles de confiance ainsi que les coefficients de variation agissent à titre de mesure de précision dans le cas d'un échantillon tiré de la population totale. Ils n'ont en ce sens pas lieu de figurer lorsque les données sont disponibles pour l'ensemble de la population.

Finalement, l'intégralité des sources utilisées pour chaque sous-dimension est également présentée.

# Démographie

## Portrait de la région

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada. 2017. Bas-Saint-Laurent [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>] (Consulté le 30 juillet 2019.)

Carte de la région du Bas-Saint-Laurent : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2019) [<https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/cartotheque/cartes-regionales/>]. (Consulté le 25 juillet 2019.)

## Monoparentalité

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, à partir des données du tableau B2 de la commande spéciale CO-1758 du ministère de la Famille (données-échantillon [25 %]).

## Personnes seules

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Recensement de 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec (données intégrales – 100 %).

# Éducation

## Diplomation

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Système Charlemagne, mai 2018.

## Niveau de scolarité

			Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Aucun diplôme	Femmes	[9,4 ; 16,7]
		Hommes	[18,5 ; 28,3]
	Diplôme d'études secondaires	Femmes	[12,4 ; 20,2]
		Hommes	[11,1 ; 17,8]
	Certificat ou diplôme d'une école de métier	Femmes	[15,0 ; 22,7]
		Hommes	[25,3 ; 35,5]
	Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep	Femmes	[21,4 ; 30,3]
		Hommes	[14,1 ; 22,1]
	Certificat, diplôme ou grade universitaire	Femmes	[22,6 ; 32,5]
		Hommes	[11,4 ; 19,3]
Ensemble du Québec	Certificat, diplôme ou grade universitaire	Femmes	[35,2 ; 37,7]
		Hommes	[28,1 ; 30,5]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# Travail

## Taux d'activité

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[49,8 ; 57,7]
	Hommes	[57,0 ; 64,9]
	Femmes et hommes	[54,0 ; 60,6]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Taux d'emploi

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[47,3 ; 55,4]
	Hommes	[53,3 ; 61,0]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Taux de chômage

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[3,1 ; 6,5]*
	Hommes	[5,0 ; 7,8]

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Travail autonome

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[10,0 ; 17,3]
	Hommes	[10,4 ; 19,1]*
Ensemble du Québec	Femmes	[10,6 ; 12,0]

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Durée réelle du travail

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[1 440,6 ; 1 578,3]
	Hommes	[1 784,7 ; 1 918,2]
Ensemble du Québec	Femmes	[1 473,6 ; 1 499,4]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La durée réelle du travail, les heures d'absence et les heures supplémentaires excluent les travailleurs autonomes et portent sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé. Ces heures sont colligées sur une base hebdomadaire. On les annualise en les multipliant par le facteur 52,18 semaines. La durée réelle du travail est obtenue par l'addition des heures habituelles de travail et des heures supplémentaires (rémunérées ou non), de laquelle on soustrait les heures d'absence pour diverses raisons.

## Taux de présence syndicale

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[42,9 ; 53,3]
	Hommes	[35,7 ; 46,1]
Ensemble du Québec	Femmes	[37,9 ; 40,1]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## La place occupée par les femmes dans les différentes professions

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada. 2017. Bas-Saint-Laurent [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>] (Consulté le 30 juillet 2019.)

Données produites en fonction de la Classification nationale des professions de 2016.

# Revenu

## Rémunération horaire

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[22,0 ; 25,5]
	Hommes	[23,6 ; 26,3]
Ensemble du Québec	Femmes	[23,6 ; 24,2]
	Hommes	[26,5 ; 27,2]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Revenu médian

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Faible revenu

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Fichier des familles T1. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# Violence envers les femmes

## Agressions sexuelles

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Ministère de la Sécurité publique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

## Violence en contexte conjugal

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Ministère de la Sécurité publique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

## Portrait des femmes parmi les victimes

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Ministère de la Sécurité publique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2.2). Diffusé par l'Institut de la statistique du Québec.

# Santé

## Espérance de vie

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Institut de la statistique du Québec.

## Consommation abusive d'alcool

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[14,7 ; 21,3]
	Hommes	[16,9 ; 27,2]
Ensemble du Québec	Femmes	[16,4 ; 18,6]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2015-2016 (ESCC). (Consulté le 25 juillet 2019.)

## Activité physique (150 minutes par semaine)

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[45,5 ; 54,7]
	Hommes	[51,7 ; 67,9]
Ensemble du Québec	Femmes	[49,1 ; 51,9]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2015-2016 (ESCC). (Consulté le 25 juillet 2019.)

## Santé perçue

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[48,4 ; 53,5]
	Hommes	[48,6 ; 54,6]
Ensemble du Québec	Femmes	[54,8 ; 57,0]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2014-2015 (ESCC), fichiers de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Détresse psychologique

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[26,7 ; 31,4]
	Hommes	[21,7 ; 26,7]
Ensemble du Québec		Femmes [31,6 ; 33,7]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2014-2015 (ESCC), fichiers de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La détresse psychologique est mesurée à partir d'une échelle comprenant six questions, conçue par Kessler (2002) et connue sous le nom de « K6 ». Les choix de réponse possibles pour ces questions permettent d'établir la fréquence à laquelle les sentiments ou les pensées négatives sont survenus au cours des 30 derniers jours. Ils sont transformés en score et combinés afin qu'un score global pouvant varier de 0 à 24 soit obtenu. Le niveau élevé de détresse psychologique correspond au quintile supérieur des scores à partir duquel les personnes se situent au niveau élevé de l'indice de détresse.

R. C. KESSLER et autres (2002). "Short Screening Scales to Monitor Prevalences and Trends in Nonspecific Psychological Distress", *Psychological Medicine*, vol. 32, n° 6, p. 969-976.

# Pouvoir

## Représentation politique

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Résultats des élections municipales générales de 2017.

## Représentation dans les postes de gestion

		Intervalle de confiance
Bas-Saint-Laurent	Femmes	[22,5 ; 51,2]
	Hommes	[48,8 ; 77,5]
Ensemble du Québec	Femmes	[34,2 ; 38,6]
	Hommes	[61,4 ; 65,8]

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), 2018, fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# Transport

## Principal mode de transport pour la navette

Intervalle de confiance : N'ayant pas lieu de figurer

Cote du coefficient de variation : N'ayant pas lieu de figurer

Source des données de cette sous-dimension : Statistique Canada. 2017. Bas-Saint-Laurent [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>]. (Consulté le 30 juillet 2019.)



[SCF.GOUV.QC.CA](http://SCF.GOUV.QC.CA)

**Secrétariat  
à la condition  
féminine**

**Québec** 